

Report to
Rapport au:

Transportation Committee
Comité des transports
5 June 2019 / 5 juin 2019

and Council
et au Conseil
12 June 2019 / 12 juin 2019

Submitted on April 17, 2019
Soumis le 17 avril 2019

Submitted by
Soumis par:
Luc Gagné, Director, Roads and Parking Services / Directeur, services des routes
et stationnement

Contact Person
Personne ressource:
Scott Caldwell, Area Manager, Transitway and Parking / Gestionnaire de secteur,
Transitway et Stationnement
(613) 580-2424 x 27581, Scott.Caldwell@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA File Number: ACS2019-PWE-GEN-0010
VILLE

SUBJECT: Parking Services 2018 Annual Report

OBJET : Rapport annuel 2018 du Service du stationnement

REPORT RECOMMENDATION

That the Transportation Committee recommend that Council receive the Parking Services 2018 Annual Report.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des transports recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport annuel 2018 du Service du stationnement.

RÉSUMÉ

CONTEXTE

La Ville d'Ottawa offre des places de stationnement payantes par l'entremise de son Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par les Services des routes et du stationnement, qui fait partie de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public cadrant avec les buts et les objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement qu'a approuvée le Conseil ([ACS2009-COS-PWS-0009](#)).

La Stratégie municipale de gestion du stationnement exige qu'un rapport annuel sur le Programme municipal de gestion du stationnement soit présenté chaque année au Conseil municipal à des fins d'examen. Le rapport annuel 2018 répond à cette exigence.

Au 31 décembre 2018, le Service du stationnement gérait les installations suivantes :

- 3 855 places de stationnement payant sur rue;
- 2 776 places de stationnement hors rue dans 6 structures de stationnement et 11 parcs de stationnement en surface;
- 2 810 supports à vélos avec anneau et poteau.

ANALYSE

Le rapport annuel 2018 (document 1) présente les initiatives et les réalisations du Service du stationnement en 2018 et explique en quoi ils cadrent avec la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Il contient aussi la liste des installations de stationnement sur rue et hors rue, de même qu'un sommaire des changements apportés dans la dernière année aux espaces de stationnement payant.

La Stratégie municipale de gestion du stationnement exige que le Programme municipal de gestion du stationnement soit financièrement autonome, c'est-à-dire que les revenus de stationnement suffisent à couvrir toutes les dépenses liées aux opérations ainsi qu'à

l'entretien et au cycle de vie des installations, ce qui comprend les contributions au fonds de réserve pour le stationnement pour financer le développement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement. À la fin de l'exercice 2018, le fonds de réserve pour le stationnement atteignait 24,05 millions de dollars.

Le rapport revient également sur l'utilisation des pouvoirs délégués en 2018, conformément aux paragraphes suivants de l'annexe I du *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs* (n° 2018-397) :

- 10(3) – Tarif des stationnements hors rue gérés par la Ville;
- 11(2) – Tarif des stationnements sur rue gérés par la Ville.

Enfin, le rapport fait un bilan de 13 indicateurs clés associés à la Stratégie municipale de gestion du stationnement et représentant une série d'objectifs énoncés dans le Programme de mesure des réussites du Service du stationnement.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée aux recommandations de ce rapport, puisqu'il n'y a aucun stationnement municipal payant dans le secteur rural d'Ottawa.

CONSULTATIONS

Le rapport annuel 2018 sera présenté au Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) à la prochaine réunion ordinaire.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la réception du présent rapport d'information.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

L'information financière contenue dans le rapport annuel présente les opérations financières de l'Unité des services du stationnement de l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel fera en sorte que toutes les normes d'accessibilité applicables soient respectées pendant la mise en œuvre des projets et initiatives de ce rapport, notamment en consultant les employés de la Ville concernés. Par ailleurs, le GCIS comprend un représentant du Comité consultatif sur l'accessibilité.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les recommandations du présent rapport cadrent avec la priorité stratégique « Excellence du service », plus particulièrement avec l'objectif stratégique ES1 – Améliorer l'expérience des clients au moyen d'attentes de service définies. Elle cadre aussi avec la priorité stratégique « Gouvernance, planification et prise de décisions », en particulier l'objectif stratégique GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d'outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence.

DOCUMENT À L'APPUI

Document 1 – Rapport annuel 2018 du Service du stationnement

SUITE À DONNER

La Direction générale des travaux publics et de l'environnement diffusera le rapport annuel 2018 auprès du public et des groupes d'intervenants.